

LOIRET INITIATIVE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

LOIRET INITIATIVE
17, Boulevard de Châteaudun
45000 Orléans

Ce rapport contient 13 pages

HC /

LOIRET INITIATIVE

Siège social : 17, Boulevard de Châteaudun - 45000 Orléans

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **LOIRET INITIATIVE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre trésorier. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe qui expose les changements de méthodes comptables opérés afin d'adopter les règles et principes du réseau France Initiative.

2 JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- pour émettre l'opinion ci-dessus, je me suis assuré notamment de l'application des principes comptables retenus antérieurement et plus particulièrement des règles de rattachement des produits à l'exercice comptable ;
- j'ai également effectué un rapprochement exhaustif des fonds reçus avec les conventions de financement, ressources financières de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception des faits exposés ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Orléans, le 15 juin 2012



Arnaud Villedieu
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION LOIRET INITIATIVE

23, place du Martroi

45044 ORLEANS

Comptes annuels

31/12/2011

BILAN LOIRET INITIATIVE

- Année **2011** -

en euros

	Exercice 31/12/2011		12 mois	Exercice 31/12/2010
	Brut	Amort.Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en-cours				
Avances acomptes immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
Participations				
Créances rattachés aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 205 897,21	60 780,00	3 145 117,21	3 116 104,15
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	3 205 897,21	60 780,00	3 145 117,21	3 116 104,15
ACTIF CIRCULANT				
STOCK ET EN-COURS :				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES				
CREANCES (3) :				
Créances clients, comptes rattachés				16 040,82
Autres créances	827 950,48		827 950,48	749 191,63
Valeurs mobilières de placement (a)	524 679,55		524 679,55	524 679,55
Disponibilités (a)	297 837,84		297 837,84	135 857,03
Charges constatés d'avance				154,00
TOTAL II	1 650 467,87		1 650 467,87	1 425 923,03
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL GENERAL (I + II)	4 856 365,08	60 780,00	4 795 585,08	4 542 027,18
(1) Droit au bail	(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à plus d'un an		

BILAN LOIRET INITIATIVE - ANNEE

2011

en euros

	Exercice 12 mois 31/12/2011	Exercice 31/12/2010	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatif sans droit de reprise	2 706 788,84	2 816 788,84
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	58 421,63	150 191,10
	Résultat de l'exercice	-63 589,12	-81 372,06
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise :		
	- Apports	2 064 783,00	1 589 783,00
	- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens			
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
TOTAL I	4 766 404,35	4 475 390,88	
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL II			
Dettes (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 348,90	14 610,54	
Dettes fiscales et sociales	5 184,65	171,56	
Dettes sur immobilisations et compte rattachés			
Autres dettes	14 647,18	51 854,20	
TOTAL III	29 180,73	66 636,30	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 795 585,08	4 542 027,18	
(a) Prêts accordés et non versés (note 9 de l'annexe)	336 500,00	221 125,00	
(1) Dont dettes à plus d'un an			
(1) Dont dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque			

BUDGET EXECUTE - 2011 - LOIRET INITIATIVE

- en euros -

CHARGES D'EXPLOITATION :	2011	2010	PRODUITS D'EXPLOITATION :	2011	2010
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock			Production vendue (biens et services)		36 525,00
Achats de matières et approvisionnements					
Variation de stock			Sous total (A)		36 525,00
Autres achats et charges externes	86 015,79	65 033,60	Production stockée		
Impôts, taxes et versements assimilés	66,00	137,31	Production immobilisée		
Salaires et traitements	31 439,21	28 089,65	Ressources d'origine publique subventions expl.	89 687,50	49 500,00
Charges sociales	5 639,98	10 075,93	Reprise sur provisions, transferts de charges	4 395,00	
Dotations aux amortissements et provisions			Collectes		
Sur immobilisations			Cotisations	16 810,00	16 925,00
Sur actif circulant			Dons		2 140,00
Pour risques et charges			Autres produits	25,56	5,02
Subventions accordées par l'association			Sous total (B)	110 918,06	68 570,02
Autres charges	6 971,00	4 544,37			
TOTAL I	130 131,98	107 880,86	TOTAL (A+B)= I	110 918,06	105 095,02
CHARGES FINANCIERES :			PRODUITS FINANCIERS :		
Dotations aux amortissements et provisions	36 146,00		De participation		
Intérêts et charges assimilés	122 542,87		D'autres valeurs mobilières		
Différences négatives de charges			Autres intérêts et produits assimilés	115 079,95	943,17
Charges dettes sur cessions de vmp			Reprises sur provisions transferts de charges		
			Différences positives de charges		
TOTAL II	158 688,87		Produits sur cessions vmp		
			TOTAL II	115 079,95	943,17
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	766,28		Sur opérations de gestion		2 430,00
Sur opération en capital		78 547,88	Sur opération en capital		700,00
Dotations aux amortissements et provisions		35 722,84	Reprises sur provisions transferts de charges		31 611,33
TOTAL III	766,28	114 270,72	TOTAL III		34 741,33
Impôts sur les bénéfices IV			TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	225 998,01	140 779,52
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV)	289 587,13	222 151,58	REPORT RESSOURCES NON UTILISEES EX.ANTERIEURS		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			SOLDE DÉBITEUR - PERTE	63 589,12	81 372,06
SOLDE CRÉDITEUR - BÉNÉFICE			TOTAL GÉNÉRAL	289 587,13	222 151,58
TOTAL GÉNÉRAL	289 587,13	222 151,58	TOTAL GÉNÉRAL	289 587,13	222 151,58
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature			Contributions	186 991,00	178 809,44
Mise à disposition gratuite de biens et services	16 500,00	15 700,00	Prestations en nature	16 500,00	15 700,00
Contributions	186 991,00	178 809,44	Dons en nature		
TOTAL	203 491,00	194 509,44	TOTAL	203 491,00	194 509,44

ANNEXE
AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables, à l'exception du changement de méthodes précisé en faits caractéristiques,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, ainsi qu'au référentiel de normes France Initiative.

2. Faits caractéristiques de l'exercice :

L'association Loiret Initiative est membre de France Initiative qui a défini des normes comptables propres. Ces normes sont conformes aux règlements CRC n°99-03 relatif au Plan Comptable Général et CRC n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Elles ont pour objet d'apporter une meilleure information financière compte tenu des spécificités de gestion des plateformes France Initiative.

A compter du présent exercice, l'association Loiret Initiative applique les normes comptables France Initiative dans le cadre d'une méthode préférentielle de présentation des comptes annuels.

notamment :

- La constatation de impayés sur prêts d'honneur en immobilisations financières et de leur dépréciation selon une méthode définie ;
- La présentation en annexe des de résultat des activités entre fonctionnement et fonds de prêt ;
- L'imputation des provisions et pertes concernant les prêts d'honneur sur les apports, après détermination du résultat sur fonds de prêt et approbation par l'Assemblée Générale.

3. Tableau de variation des fonds associatifs :

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 816 788,84		110 000,00	2 706 788,84
Réserves				
Report au nouveau	150 191,10		91 769,47	58 421,63
Fonds associatifs avec droit de reprise	1 589 783,00	475 000,00		2 064 783,00
Ecart de réévaluation				
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
Résultat comptable de l'exercice	-81 372,06	-63 589,12	-81 372,06	-63 589,12
Total	4 475 390,88	411 410,88	120 397,41	4 766 404,35

Les fonds associatifs sans droit de reprise sont augmentés des fonds reçus au cours de l'exercice au titre du "fonds d'intervention financière" (article 15 des statuts), sauf convention contraire stipulant l'inscription aux fonds associatifs avec droit de reprise.

4. Résultat

• La présentation en annexe des de résultat des activités entre fonctionnement et fonds de prêt ;
Le résultat sur fonds de prêt de l'exercice fera l'objet d'une décision de l'Assemblée Générale annuelle pour les imputer sur les comptes d'apports pour un montant équivalent, par principe d'imputation des dépréciations de l'actif immobilisé sur les apports qui les ont financés, dans des comptes spécifiques, apparaissant en négatif

Les pertes et provisions sont réparties au pourcentage du poids des apports avec ou sans droit de reprise sur le total des ressources de fonds de prêts disponibles.

Des comptes de résultat distincts entre le fonctionnement et la gestion du fonds de prêt sont présentés en annexe. Ainsi, le résultat de l'exercice se compose de la manière suivante :

	Déficit	Excédent
RÉSULTAT NET COMPTABLE DE L'EXERCICE	63 589,12	
Dont part du résultat de fonctionnement		1 985,64
Dont part du résultat sur la gestion du fonds de p	65 574,76	

5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts d'honneur accordés par l'association aux tiers bénéficiaires.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement des prêts d'honneur, sur la base du solde de prêt net de couverture par garantie, selon la méthode suivante :

- Cessation d'activité ou liquidation judiciaire en cours : 100 % du solde
- Redressement judiciaire en cours : 100 % du solde
- Au-delà de 2 échéances non honorées : 75 % du solde
- Au-delà de 1 échéance non honorée : 50 % du solde

Arnaud Villedieu
Commissaire aux Comptes

6. Tableau des provisions :

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées Provisions pour risques Provisions pour charges Provisions pour dépréciations	61 397,00	36 146,00	36 763,00	60 780,00
TOTAL	61 397,00	36 146,00	36 763,00	60 780,00
Dont dotations et reprises : D'exploitation Financières Exceptionnelles	61 397,00	36 146,00	36 763,00	60 780,00

7. Etat des créances et des dettes :

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus d' 1 an			Échéances à moins 1 an	Échéances	
							à plus d' 1an	à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé Créances rattachées à des participations Prêt (1) Créances de l'actif circulant	3 205 897,21	1 097 400,82	2 108 496,39	Emprunts obligataires convertibles (2) Autres emprunt obligataire Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Créances clients et comptes • Rattachés Autres Charges constatées d'avance	827 950,48	827 950,48		- à 2 ans au maximum à l'origine - à plus de 2 ans à l'origine Emprunts et dettes financières divers (2) Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avances	9 348,90 5 184,65 14 647,18	9 348,90 5 184,65 14 647,18		
Total	4 033 847,69	1 925 351,30	2 108 496,39	Total	29 180,73	29 180,73		
(1) Prêts accordés et versés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice	1 207 075,00 1 107 943,77			(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				

8. Informations concernant les contributions volontaires en nature :

L'association bénéficie de la mise à dispositions de personnel de la part de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret. Ces contributions concernant des frais de personnel sont évaluées en fonction du taux d'intervention de chaque personne. Ces contributions sont comptabilisées en charges et en produits et inscrits sous la rubrique du compte de résultat "évaluation des contributions en nature". Le montant l'année 2011 s'élève à 72 641 € contre 75 760€ pour l'année 2010.

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 699 heures consacrées par les bénévoles à des comités d'agrément ainsi que 704 heures pour les études de faisabilité et 884 heures au titre du parrainage.

La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 50 €/heure donne un montant de 114 350 € contre 103 049 € pour 2010

9. Engagements hors bilan

Les prêts d'honneur accordés par les comités d'agrément et non actés à la clôture de l'exercice sont indiqués en engagements dans l'annexe des comptes pour un montant de 336 500 €.

Détail fonds associatif

DETAIL DU FONDS ASSOCIATIF

En euros

A. Apport sans droit de reprise

1. Apport des fondateurs :

Organismes	2011	2010	Variation
3 M SANTE	7 622,45	7 622,45	0,00
ADEL	15 244,90	15 244,90	0,00
ALCATEL CIT	7 622,45	7 622,45	0,00
B.R.G.M,	7 622,45	7 622,45	0,00
BAUDIN	7 622,45	7 622,45	0,00
C.I.P.C.	30 489,80	30 489,80	0,00
CEPEM	7 622,45	7 622,45	0,00
CHAMBRE DE COMMERCE DU LOIRET	7 622,45	7 622,45	0,00
CHRISTIAN DIOR	7 622,45	7 622,45	0,00
CONSEIL GENERAL DU LOIRET	15 244,90	15 244,90	0,00
CREDIT AGRICOLE	3 811,23	3 811,23	0,00
CREDIT MUTUEL	15 244,90	15 244,90	0,00
E.D.F.	7 622,45	7 622,45	0,00
EKYOCENTRE	7 622,45	7 622,45	0,00
I.B.M.	7 622,45	7 622,45	0,00
J. DEERE	7 622,45	7 622,45	0,00
QUELLE	7 622,45	7 622,45	0,00
S.B.O.	7 622,45	7 622,45	0,00
SANDOZ	7 622,45	7 622,45	0,00
SIMEL	7 622,45	7 622,45	0,00
SOPROGEM	15 244,90	15 244,90	0,00
THOMSON	7 622,45	7 622,45	0,00
U.P.L	7 622,45	7 622,45	0,00
VILLE D'ORLEANS	15 244,90	15 244,90	0,00
	240 107,20	240 107,20	0,00

2. Apport plate forme :

Organismes	2011	2010	Variation
BPVF	7 622,45	7 622,45	0,00
BRO	7 622,45	7 622,45	0,00
AGGLO	452 867,35	452 867,35	0,00
ETAT / DATAR	30 490,00	30 490,00	0,00
CRCA	3 048,97	3 048,97	0,00
CONSEIL REGIONAL Pays Beauce/Gatinais-en-Pithiverais	15 244,90	15 244,90	0,00
CONSEIL REGIONAL Pays de Loire Beauce	22 867,35	22 867,35	0,00
CREDIT MUTUEL	7 500,00	7 500,00	0,00
CAISSE D'EPARGNE	30 244,90	30 244,90	0,00
CONSEIL REGIONAL Pays Giennois	15 244,90	15 244,90	0,00
CONSEIL REGIONAL Pays Loiret Sologne Val Sud	15 244,90	15 244,90	0,00
CONSEIL REGIONAL Pays Forêt d'Orléans Val de Loire	45 734,72	45 734,72	0,00
AGGLOMERATION DE MONTARGIS	15 000,00	15 000,00	0,00
CONSEIL REGIONAL	0,00	180 000,00	-180 000,00
CONSEIL GENERAL	480 000,00	410 000,00	70 000,00
FEDER	1 317 948,75	1 317 948,75	0,00
	2 466 681,64	2 576 681,64	-110 000,00

B. Apport avec droit de reprise :

Organismes	2011	2010	Variation
CDC	745 500,00	630 500,00	115 000,00
CONSEIL REGIONAL	1 085 000,00	725 000,00	360 000,00
CCI DU LOIRET	100 000,00	100 000,00	0,00
CONSEIL GENERAL	104 283,00	104 283,00	0,00
CAISSE D'EPARGNE	30 000,00	30 000,00	0,00
	2 064 783,00	1 589 783,00	475 000,00

C. Total des apports avec et sans droit de reprise :

Total	4 771 571,84	4 406 571,84	365 000,00
--------------	---------------------	---------------------	-------------------